

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

## « CULTURES ET LANGUES REGIONALES »

### Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

**SESSION DES 15 et 16 décembre 2022**

### AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : X / AP :  / CP :

### Nom et numéro du rapport :

**S101 - Connaître, préserver et valoriser le patrimoine  
auprès des publics**

### Exposé des motifs :

Les cultures et langues régionales constituent une richesse pour le vivre ensemble et pour le patrimoine régional immatériel. La région Pays de la Loire a l'obligation légale d'en assurer le soutien et la promotion. Les langues et cultures régionales en Pays de la Loire représentent une réalité sociale, économique et historique ; elles sont parfois en danger, comme la langue bretonne, classée par l'UNESCO comme une langue « sérieusement en danger ».

Ainsi, le Conseil Régional participe statutairement au fonctionnement de l'Office Public de la Langue Bretonne d'un montant de 50 000 € qui n'a d'ailleurs pas été réévalué en fonction de la croissance des Brittophones en Loire-Atlantique ni des besoins de ce secteur.

Pourtant, dans son projet de stratégie culturelle et patrimoniale, les fonds jusqu'à présent dévolus au réseau associatif culturel en faveur des cultures et langues régionales n'apparaissent plus. De plus, la méthode utilisée par la majorité régionale, qui consiste à en informer les bénéficiaires par courrier sans préalable, rend incompréhensible cette suppression.

Cette position et cette méthode mettent directement des emplois en danger, aux antipodes des priorités affichées par la majorité régionale.

**Délibéré :**

Le groupe L'Ecologie Ensemble propose d'abonder à hauteur de 100 000 € d'autorisations d'engagements la ligne budgétaire « Identités Culturelles » par prélèvement de 100 000 € d'autorisations d'engagement sur le budget consacré à la transformation de l'Hôtel de Région en lieu de programmation culturelle

**Dans le paragraphe « 2.2 Dialoguer avec le patrimoine culturel immatériel », insérer La région abonde la ligne budgétaire « identités culturelles » de 100 000 € en autorisations d'engagement.**



Franck MEULON  
Conseiller régional